

Séisme au Japon
Cantoniales 2011
L'émission "Carré Viip"



Accueil
Actualités
People / TV

Accueil > Actualité > Société > **Violences scolaires : Des milliers d'élèves sont harcelés**

SOCIÉTÉ

14 mars 2011, 06h47

Violences scolaires : Des milliers d'élèves sont harcelés

L'Education nationale lance lundi une enquête inédite dans les collèges. Une opération vérité contre le harcèlement subi par des milliers d'élèves.



L'Education nationale souhaite « Apporter une protection maximale aux établissements scolaires et aux victimes de violences. » MixPPP

« Apporter une protection maximale aux établissements scolaires et aux victimes de violences. » Tel est l'objectif principal de l'opération lancée lundi par le ministère de l'Éducation. Pendant deux à trois semaines, plusieurs centaines d'agents vont enquêter dans des collèges tirés au sort partout en France, afin d'interroger les élèves sur les violences scolaires. « Nous avons déjà des données sur le sujet mais certains faits ne remontent pas auprès des autorités car la loi du silence et la loi du plus fort règnent dans les établissements. Par peur, par honte, parfois parce qu'ils ne savent pas à qui se confier, des milliers d'élèves taissent les violences qu'ils subissent quotidiennement dans l'enceinte de leur école », explique Eric Debarbieux, président du Conseil scientifique des états généraux de la sécurité à l'école. Les résultats seront communiqués par le ministère à la rentrée prochaine et seront accompagnés des mesures nécessaires, annonce le chercheur. « Il ne s'agit pas de dresser un hit-parade des établissements les plus dangereux, mais de mieux cerner la réalité des actes de violences. » Les professeurs vont également être consultés.

Le phénomène majeur à l'école

L'enquête porte sur toutes les formes de violence (verbales, physiques, sexuelles, via Internet...), mais l'une d'elles est au cœur des préoccupations : le harcèlement entre élèves (lire notre reportage). « C'est le phénomène majeur de la violence à l'école. Ce qui est important, ce n'est pas le fait divers ultraviolent qui fait la une des médias mais cette violence quotidienne bien plus fréquente et difficile à cerner », estime Eric Debarbieux.

C'est aussi ce qu'observe Jean-Pierre Bellon, professeur de philosophie, qui a consacré un ouvrage à ce sujet (lire interview). « Le harcèlement ne doit pas être considéré comme un acte de jeunesse, anodin, explique-t-il. Des études ont prouvé que des enfants harceleurs pouvaient continuer à harceler à l'âge adulte, au travail ou dans leur couple. »

« La sanction : une médaille de virilité »

Ces violences scolaires sont d'autant plus préoccupantes que les sanctions appliquées ne servent à rien, analyse Sylvie Ayral, enseignante et membre de l'Observatoire international de la violence à l'école (*), qui a publié mercredi dernier une étude sur les collégiens : « 91 % des sanctions pour violence concernent des garçons. Or ces sanctions se révèlent contre-productives car la construction de l'identité masculine passe par le défi de l'autorité. Chez les garçons, la sanction relève du rite. Elle s'apparente à une consécration, une médaille de virilité qui signe l'accession à la catégorie des "mâles dominants". D'ailleurs, les filles le disent spontanément, elles sont intéressées par ces garçons-là. » Sylvie Ayral estime que « le chantier est immense » pour parvenir à lutter efficacement contre ce fléau. Reste à savoir si la réforme des sanctions (voir encadré) initiée par le ministre changera la donne.

Une réforme des sanctions

Le ministre de l'Éducation, Luc Chatel, a engagé en septembre dernier une réforme des sanctions en milieu scolaire. Le décret devrait passer devant le Conseil d'État dans les jours qui viennent. Il prévoit notamment :

- Des activités de solidarité, de formation, des travaux d'intérêt général, comme alternative à une sanction.
- De supprimer l'exclusion temporaire de plus de 8 jours pour éviter les ruptures trop longues de la scolarité.
- D'inscrire l'exclusion de cours à l'échelle des sanctions, pour la rendre plus solennelle.
- D'intégrer au règlement intérieur les règles de civilité et de comportement dans l'établissement.

(*) La Fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège (mars 2010, PUF, 224 p., 24 €).

Par Marie Conquy

Loisirs

A+ A-

2

ET AUSSI :

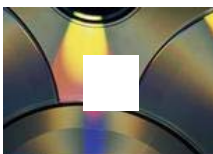
"Je semais la terreur dans les classes"

LIBYE



Cette guerre vous inquiète-t-elle ?

VIDÉO - BUZZ



Friday, la chanson ridicule



forfait iPhone et Orange
iPhone 4 et

Origami star pour iPhone économisez 72€ sur votre forfait en exclusivité Orange.fr

» Plus d'informations



Bilan patrimonial Offert

Avez-vous une vision claire de vos placement ? Faites le point avec un conseiller EXPERT

» Plus d'informations



Que peut-il manger ?

Rendez-vous sur le site bebe.nestle.fr pour comprendre les besoins nutritionnels de bébé.

» Plus d'informations

Publicité Ligatus

DERNIÈRE MINUTE

- 11:15 Calendrier vaccinal : "Nous devons juguler le rebond de rougeole"
- 11:13 Baisse du prix de l'eau à Paris : Un trompe l'œil ?
- 11:02 Le séisme au Japon pourrait coûter jusqu'à 217 milliards d'euros (afp)
- 10:59 Syrie: la TV montre des images d'armes dans une mosquée à Deraa où les heurts ont fait 4 morts (afp)
- 10:15 La divinité Maya vendue à un prix record à Drouot n'est pas authentique (afp)

» Toute l'actualité en direct

Recevez France Soir chez vous chaque matin

Abonnez-vous pour seulement 14,90€ / mois

France Soir

livraison gratuite

SONDAGE

Que retenez-vous du premier tour des élections cantonales ?

- La victoire du PS
- L'échec de l'UMP
- La percée du FN
- Le bon score du parti de Jean-Luc Mélenchon

Voter

3458 votants